



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXIV (1899)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1899

florale d'un *Loroglossum hircinum* consistant surtout en un raccourcissement très notable des bractées et de toutes les parties de la fleur.

SÉANCE DU 16 MAI 1899

PRÉSIDENTE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Le Havre, Soc. hort. botan. ; Bull. 25-27. — Reims, Soc. d'étude sc. natur. ; Bull. IX, 12. — Paris, Soc. botan. Fr. ; Bull. XLVI, 1-2. — Nancy, Soc. sciences ; Bull. XVI, 33. — Revue bryologique XXVI, 2-4. — Revue mycologique XXI, 82-83.

COMMUNICATIONS.

M. CHIFFLOT fait connaître le résultat de ses études sur les modifications produites par les pucerons dans la structure histologique des feuilles d'une variété horticole de *Crataegus oxyacantha*. Il se propose de continuer ses recherches sur ce sujet, et les communiquera à notre Société.

M. Nis. Roux donne un aperçu d'une herborisation qu'il a faite, durant le mois d'août de l'année dernière, dans le massif de la Vanoise, et il présente les espèces les plus notables qu'il y a récoltées. Parmi celles-ci, il signale particulièrement *Astragalus leontinus*, cueilli dans les montagnes qui dominent les vallons de la Rocheur et de la Leisse. M. Nis. Roux n'a pas réussi à trouver le rare *Crepis jubata* signalé à la Rocheur et au col de la Vanoise par M. Perrier de la Bathie (Excursions botaniques en Tarentaise, p. 404 et 405), mais il a remarqué la grande abondance dans ce massif du *Leontodon taraxacifolius*, dont le capitule floral ressemble assez à celui du *Crepis jubata*, mais est porté sur une hampe aphyllé, tandis que le capitule du *Crepis* est porté par une tige ayant une ou deux feuilles, ainsi qu'il est expliqué à la page 500 de la Flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire, 8^e édition. Les bota-

nistes qui possèdent cet ouvrage devront, afin d'éviter toute chance d'erreur, transporter au-dessus du paragraphe contenant la description du *Crepis jubata* le titre †† *Tige feuillée* qui, par incorrection typographique, a été placé au-dessous de ce paragraphe.

M. SAINT-LAGER fait remarquer que l'*Astragalus leontinus*, qui est assez commun dans les Alpes méridionales du Valais depuis la vallée de Bagnes jusqu'au Simplon, n'était pas censé appartenir à la Flore française avant la découverte qui en a été faite dans le massif de la Vanoise. Les indications de localités dans le Gapençais et le Briançonnais, données par Mutel et par Sieber, sont erronées et doivent être rapportées à l'*Oxytropis cyanea*, ainsi que l'a démontré J.-B. Verlot (Catal. pl. Dauphiné, p. 92). L'*Astragalus leontinus* fait donc partie du groupe des plantes des Alpes centrales qui ont pénétré dans les Alpes occidentales et se sont établies sur quelques points du territoire de la Savoie voisins du Piémont et du Valais. Telles sont : *Peucedanum austriacum*, *Centaurea transalpina*, *Senecio cordatus* et *uniflorus*, *Achillea moschata* et *atrata*, *Crepis jubata*, *Erica carnea*, *Rhododendron hirsutum*, *Linnæa borealis*, *Gentiana purpurea* et *utriculosa*, *Horminum violaceum* (*H. pyrenaicum*).

Trois des susdites plantes n'ont été vues jusqu'à ce jour que dans une seule station, à savoir vers les sources de l'Arc en Maurienne (*Senecio uniflorus*), sur le versant méridional des Cornettes de Bise au Mont Chauffé (*Rhododendron hirsutum*), dans la partie supérieure de la vallée de Saint-Bon (*Horminum violaceum*). Cette dernière espèce, n'existant pas en Piémont ni en Valais, a été vraisemblablement apportée dans la laine de moutons venus des montagnes calcaires situées entre le lac Majeur et le lac de Come dans le Tessin et la Lombardie. On sait que l'introduction des moutons par contrebande d'Italie en France est largement pratiquée sur la frontière des deux pays.

Outre la transposition indiquée par M. Nis. Roux (p. 500), il sera utile d'ajouter à la page 555 de la Flore l'indication de la station du *Rhododendron hirsutum* dans la partie orientale de la vallée d'Abondance au Mont Chauffé près des chalets d'Ubine.